



Bulletin technique 17-03

Approbation de manche en composite

13 juillet, 2017

C'est avec plaisir que le Comité de la sécurité et de l'équipement de l'Association canadienne de crosse (ACC) annonce l'approbation des manches en *composite* de modèles *Jukebox JB500* de la compagnie *Jukebox Lacrosse* pour les parties sanctionnées par l'ACC.

Il est important de rappeler que ces produits ne sont que des manches en composite et que ceux-ci doivent être montés avec une tête de sorte à rencontrer les règles de la crosse en enclos et au champ masculin tels que stipulés dans le [Manuel des règles de la crosse en enclos et études de cas de l'ACC](#) et le [Manuel des règles de la crosse au champ masculin de l'ACC](#) -

Bâton de crosse en enclos

Règle 6 (c) - La longueur totale du bâton du joueur ne doit mesurer ni plus de 116,84 cm (46 "), ni moins de 101,6 cm (40 "). Sa largeur doit être entre 20,32 cm (8 ") et 11,43 cm (4,5 "). La largeur se mesure entre les bords intérieurs du cadre. Il est interdit d'ajouter ou d'attacher quoi que ce soit à l'extérieur du bâton.

Remarque : *Dans le Pee Wee et les catégories inférieures, la longueur minimale du bâton est de 86,36 cm (34 ").*

Crosse de crosse au champ masculin

15.1 - La longueur totale du bâton est SOIT de 40 à 42 pouces (101,6 à 106,68 centimètres) (le bâton court), SOIT de 52 à 72 pouces (132,08 à 182,88 centimètres) (le bâton long).

Une équipe ne peut pas avoir plus de quatre bâtons longs, à l'exclusion du bâton du gardien de but désigné, sur le terrain de jeu (ce qui ne comprend pas le banc des pénalités et la zone des bancs) en tout temps lorsque la balle est en jeu.

15.2 - La tête du bâton, à son point le plus large, doit mesurer entre 6 et 10 pouces (15,24 et 25,4 centimètres), la largeur se mesurant entre les bords intérieurs du cadre.

Visitez [Jukebox Lacrosse](#) pour vous procurer ce produit.

Des renseignements supplémentaires et des bulletins techniques concernant l'équipement se trouvent sur la [page d'équipement du site Web de l'ACC](#).

La plus grande priorité de l'ACC est la sécurité de tous les membres et participants.

N'hésitez pas à contacter le coordonnateur de programmes de l'ACC, Jean-François Roy (jean-francois@lacrosse.ca ou 613-260-2028, poste 301), pour toute question supplémentaire ou préoccupation.

Manches *Jukebox* JB500

